

Mot de la majorité

CITOYENNETE ET ACTIONS PARTICIPATIVES

Être citoyen à Chalonnes c'est d'abord « Être Chalonnais ». La citoyenneté donne le droit de participer à la vie de notre commune.

Le rôle du délégué à la citoyenneté est de permettre que chacun d'entre nous puisse donner son avis, puisse aider à l'organisation de la vie communale.

La première participation est celle de l'élection du Conseil municipal, vous confiez la gestion de Chalonnes aux élus.

Sous la conduite de Marie-Madeleine Monnier, cette gestion est empreinte de la volonté d'ouvrir aux Chalonnais les possibilités d'être écoutés, d'agir, de participer à l'élaboration des décisions.

Une seconde participation est celle de la vie associative. De nombreuses associations très diverses, actives et efficaces existent, Venez !

Les services d'accueil de la mairie sont à votre écoute, mais n'oubliez pas de contacter votre conseiller municipal délégué de votre quartier. Celui-ci, plus proche de vous peut regrouper les demandes spécifiques à votre environnement immédiat.

Les actions participatives que nous mettons en œuvre dépendent des sujets traités et peuvent aller de la simple information à différentes formes de codécision ou de cogestion.

Le « Chalonnes Magazine », le panneau lumineux, le site internet de la ville, les articles ou les infos locales dans la presse sont des moyens de faire connaître les événements de la vie de la commune.

Nous souhaitons être plus proches de vous lorsque les décisions vous impactent directement, c'est le cas, par exemple, des grands travaux.

Nous vous informons personnellement des projets par une info directe dans vos boîtes à lettres, nous organisons des expositions de quelques semaines (souvent dans le hall de la mairie) afin de recueillir vos observations.

Par la suite, lorsque nous serons libérés des contraintes sanitaires, nous organiserons des réunions de quartier pour vous présenter le déroulement des actions en cours de réflexion, nécessitant votre avis ou déjà décidées.

Le conseil des Sages, créé par la municipalité précédente, est reconduit et très sollicité par les Conseillers Municipaux pour préparer leurs décisions ou leurs actions (exemple de l'arrivée de la fibre nécessitant noms de rues à trouver et élagages). N'hésitez pas à vous inscrire sur la liste des candidats en attente pour les renouvellements des membres qui se présenteraient.

Les Sages, comme le CCAS, mènent, si besoin, des enquêtes, tous publics, destinées à préciser les besoins de la population, c'est actuellement le cas de la détermination des besoins sociaux de la commune ou vous avez été nombreux à répondre (plus de 800 réponses). Félicitations !

En conclusion, nous sommes « CHALONNAIS » et faisons vivre notre ville pour le mieux et le bien vivre de ses citoyens.